

RECRUTE

AGENT D'EXPLOITATION DE LA VOIRIE – SECTEURS 1 ET 2 (H/F)

Type de recrutement :	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée d'1 an puis possibilité nomination fonctionnaire.
Cadre d'emplois :	Adjoint technique (C)
Régime de temps de travail :	Temps complet
Date limite de candidature :	12 mai 2024
Date prévue de recrutement :	Dès que possible

CONTEXTE

➤ **Notre structure, nos valeurs**

Chez nous, communauté de communes, notre cœur de métier c'est la valorisation de notre territoire, du patrimoine de nos communes. Nos missions sont diverses : entretien des communes (bâtiments, jardins, espaces publics) et l'accompagnement technique dans leurs projets de développement (voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, tourisme, économie, et bien d'autres encore !).

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général, se rendre utile au quotidien pour les communes et leurs habitants.

Devenez acteur de notre engagement pour un service public de proximité, incarnant ainsi nos valeurs de solidarité, de développement durable du territoire et d'amélioration quotidienne du cadre de vie de nos concitoyens.

➤ **Votre service**

Vous évoluez au service voirie des secteurs 1 et 2, composé de six agents. Il intervient pour le compte et sur le territoire de 6 communes (Chalonnnes-sur-Loire, Chaudfondes-sur-Layon, Champtocé-sur-Loire, St-Georges-sur-Loire, St-Germain-des-Prés et La Possonnière).

Il entretient et sécurise le patrimoine routier : routes, chemins communaux, voies cyclables et ouvrages d'art (ponts, tunnels, eau pluviale, etc.).

A titre d'information, le secteur compte plus d'une trentaine d'agents tous services techniques confondus (espaces verts, proximité, bâtiments, voirie).

MISSIONS

Sous l'encadrement de votre responsable de service, et suivant les besoins des communes, vous réalisez des missions principalement manuelles, et intervenez ponctuellement sur la conduite d'engins :

• **Tâches manuelles (environ 80% du temps) :**

- Travaux d'entretien courant de la voirie : enrobé à froid, mise en œuvre de béton, petits travaux de maçonnerie (bordures, regards, pavage, etc.), conformément à des plans.
- Pose de mobilier urbain (potelets, barrières, bancs, etc.).
- Pose et entretien de la signalisation verticale et horizontale, permanente et temporaire (marquage routier, panneaux de police, signalétique, etc.).
- Mise en place de signalisations pour sécuriser les lieux de détériorations.
- Maintenance préventive des matériels, des équipements et des engins.

• **Conduite d'engins (environ 20% du temps) :**

- Travaux de terrassement, curage, busage, empierrement, etc.
- Entretien des abords routiers (fauchage, élagage, etc.) principalement en milieu rural, parfois en périmètre aggloméré.
- Salage et déneigement de voies publiques.

- **Missions ponctuelles :**

- Interventions de mise en sécurité lors d'inondations (pose de signalisations et installation de passerelles).
- Illuminations de Noël (pose et enlèvement des décorations).
- Évènements et festivités locaux (logistique, transport, manutention et mise en place de matériels).

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice :** Chalonnes-sur-Loire (centre technique).
- **Temps de travail :** 37h30 annuel, avec alternance entre une période « estivale » et une période « hivernale » :
 - « hivernale » (d'octobre à février) : régime de 35h, avec horaires de 8h30 à 17h00 ;
 - « estivale » : régime de 39h, avec horaires de 8h30 à 17h30 le lundi, 8h00 à 17h30 les mardi, mercredi et jeudi, 8h00 à 17h00 le vendredi.
- **Astreintes :** possibles (en semaine et en alternance avec les collègues) + le samedi après-midi (1 samedi sur 8) pour le nettoyage de la place du marché de Chalonnes.
- **Contraintes d'exercice :** travail en extérieur (aléas climatiques), manutentions et ports de charges fréquents, travail sous circulation, disponibilité lors d'évènements exceptionnels (viabilité hivernale).
- **Interlocuteurs :** élus, entreprises, usagers, etc.
- **Engins & équipements utilisés :** tracteurs, tractopelle, camions, matériels d'élague, de maçonnerie, de peinture, etc.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- **Rémunération :** statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge) + primes :
 - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).*
 - Annuelles et sous conditions : CIA (suivant la manière de servir).*
- **Avantages :**
 - Prime mobilité durable (si covoiturage, vélo – sous conditions).
 - Comité d'entreprise (prestations consultables sur cnas.fr).
 - Prévoyance : participation employeur si contrat labellisé souscrit par l'agent.
 - RTT : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), Compte épargne temps (CET).
 - EPI : fournis.
- **Perspectives d'évolutions :**
 - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement (catalogue consultable sur cnfpt.fr).
 - Dans notre structure : mutation en interne dans un autre service et/ou dans un autre secteur (4 autres secteurs au sein de la CCLLA).
 - Préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

* Concerne les agents fonctionnaires.

PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Idéalement, formation et/ou expérience dans les travaux publics ou la voirie. A défaut, profil bricoleur, avec appétence pour les petits travaux de maçonnerie / peinture, travail en extérieur et conduite d'engins.
- Permis de conduire B obligatoire.
- Seraient un + : permis BE, C (remorque et poids lourds), CACES R482 A et E (tracteurs) R486 (nacelle), AIPR opérateur.

Connaissances :

Vous disposez de connaissances ou, à défaut, vous manifestez un intérêt marqué pour le développement de connaissances dans les domaines suivants :

- Consignes et règles de sécurité (chantiers, EPI, etc.).
- Normes de la signalisation routière (panneaux, etc.).
- Lecture de plan.

Savoir-faire :

Vous disposez de compétences ou, à défaut, vous manifestez un intérêt marqué pour le développement de compétences dans les domaines suivants :

- Petite maçonnerie et techniques de VRD (enrobé, pose de trottoirs, bordures, regards, etc.).
- Peinture routière et marquage au sol.
- Rigueur, réactivité, sens de l'organisation.
- Notions en informatique (consulter une messagerie, démarches en ligne, etc.).

Savoir-être :

- Sens du service public.
- Diplomatie, qualités relationnelles (travail en équipe, relation avec les usagers, etc.).
- Travail en autonomie (savoir s'organiser).
- Savoir rendre compte (alerter, informer, etc.).

CANDIDATURE

Votre candidature comprend : CV + lettre de motivation + copie de votre dernier arrêté (pour les fonctionnaires).

Elle est à adresser :

- ✓ Soit par mail : rh-recrutement@loirelayonaubance.fr (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

Processus du recrutement :

1. Vous nous adressez votre candidature.
- A la fin de l'appel à candidatures, si votre candidature est présélectionnée :
2. Notre chargé(e) de recrutement prendra contact avec vous.
3. Entretien avec le jury.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](#) (loire-layon-aubance.fr, rubrique Collectivité).

Renseignements sur le poste : M. Oger, responsable du secteur 2, 02.41.74.10.84

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH recrutement, 02.41.54.59.93

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.